



## **SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR**

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11  
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

**Mail :** [syndicat.cgt@ville-nice.fr](mailto:syndicat.cgt@ville-nice.fr) **Site internet :** [cgtnmca.fr](http://cgtnmca.fr) **Page facebook :** [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 13 mars 2024

Monsieur le Directeur général de l'Opéra de la ville de Nice,

Les discussions autour des règlements intérieurs des différents corps artistiques de l'Opéra DE Nice sont actuellement suspendues.

En ce qui concerne l'orchestre, le retour de Monsieur le Délégué général est certes nécessaire pour la reprise du travail et des négociations.

Néanmoins, nous pensons qu'il serait nécessaire d'entériner la nouvelle nomenclature de l'orchestre, fruit de discussions qui avaient abouti à un accord à l'automne dernier.

En effet, la nomenclature actuelle, qui fait l'objet d'une annexe au règlement de l'orchestre, ne correspond plus du tout à la réalité des emplois des musiciens aujourd'hui, ni par le nombre, ni par la spécificité de chaque poste (instruments, instruments spéciaux, dénomination et mission afférente, primes, etc...).

Il devient urgent d'actualiser cette nomenclature, notamment dans le cadre de la mise en place des concours de recrutement, afin de pouvoir engager les nouvelles recrues dans des conditions claires et indiscutables.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

**PO/ Le syndicat CGT NMCA  
Violaine Darmon**

**Référente CGT Opéra  
Élue CST/FSSSCT/CCP VDN**